



Conseil économique et social



Union africaine

E/ECA/CM/48/Inf/1
AU/STC/FMEPI/MIN/WP(I)

Distr. générale
26 février 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Quarante-huitième session

Union africaine
Comité technique spécialisé sur les finances,
les affaires monétaires, la planification
économique et l'intégration*
Première session

Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires
monétaires, la planification économique et l'intégration et de
la Conférence des ministres africains des finances, de la
planification et du développement économique de la
Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, 25 - 31 mars 2015

Manifestation parallèle

*Dialogue avec les Ministres Africains Sur L'Exploitation du Dividende Démographique
pour la Réalisation de l'Agenda 2063*

Dimanche 29 mars

1. Aperçu général

L'Agenda 2063 est bien ficelé pour être le modèle du continent pour une Afrique intégrée, prospère et en paix, sous la conduite de ses propres citoyens, tout en représentant une force dynamique sur la scène internationale. La vision, entre autres facteurs, repose sur la capacité de l'Afrique à exploiter l'un de ses plus grands atouts - sa population jeune, pour les cinquante prochaines années. Les avantages à en tirer devraient être l'accélération de la croissance économique, induite par un changement de la structure démographique et par la contribution des jeunes en bonne santé, instruits et qualifiés, au développement économique en raison du renforcement de leur emploi et de l'augmentation de leurs revenus. Le dividende démographique se matérialisera si trois choses se produisent:

- Tout d'abord, l'amélioration de l'état de santé, en particulier chez les femmes et les enfants, contribue à réduire le nombre d'enfants nés dans chaque famille. La combinaison longévité de la survie des enfants et baisse du nombre d'enfants dans les cohortes suivantes, conduit à une explosion de la population.

* Le Comité technique spécialisé remplace la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances et la Conférence des ministres de l'intégration; il réunit les ministres des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration.

- Le deuxième élément moteur, c'est l'investissement dans l'éducation de cette population accrue. Au fur et à mesure que les familles réduisent leur nombre d'enfants, elles et le gouvernement disposent de davantage de ressources pour investir dans l'éducation des enfants survivants, et de plus en plus de femmes intègrent la main-d'œuvre.
- La troisième et dernière étape est celle d'instaurer une situation économique où la cohorte/population accrue instruite peut trouver des emplois bien rémunérés.

Avec une population estimée à 2,8 milliards d'ici à 2063, dont plus de 60% auront moins de 25 ans, le dividende démographique potentiel de l'Afrique joue également un rôle particulièrement important dans l'agenda de développement post-2015 parce que les enfants africains d'aujourd'hui âgés de 10 ans, seront des adultes de 25 ans en 2030 (l'année cible pour la réalisation des objectifs de développement durable – ODD -). L'Afrique est appelée à enregistrer la plus forte génération des jeunes et leur réussite a le potentiel pour définir des trajectoires de développement pour le continent.

2. Interventions politiques nécessaires pour le dividende démographique

La gestion de la dynamique des populations et l'exploitation du dividende démographique entraîneront des interventions politiques et des investissements sur plusieurs fronts, lesquels permettront, à la fois, de créer une conjoncture favorable et de capitaliser le dividende sur le plan économique. L'instauration de cette conjoncture et la capitalisation des dividendes sont fortement liées aux éléments suivants: (i) les politiques en matière de santé, les investissements et leurs rendements, en particulier la santé des femmes et des enfants, et les modes de vie sains chez les jeunes; (ii) les investissements dans la jeunesse, notamment dans leur éducation, le développement des compétences et l'implication dans le secteur économique, la gouvernance, la paix et la sécurité; et (iii) l'intégration et l'autonomisation des personnes âgées afin de garantir l'équité entre les générations.

Il est capital d'assurer le financement de ces choix politiques et des priorités d'investissement aux étapes essentielles de la transition démographique. Le financement durable de la valorisation du capital humain permettra de déterminer la mesure dans laquelle les politiques économiques, entre autres politiques, favorisent la multiplication des emplois et la création des opportunités génératrices de revenus, et la mesure dans laquelle l'épargne des ménages et l'épargne nationale sont investies de manière productive dans l'économie réelle. Ceci est particulièrement important étant donné que le déficit de financement au titre du développement et de la transformation demeure significatif, avec des conséquences fâcheuses pour les mécanismes de financement durable. Les pays africains devront définir les priorités quant aux investissements temporels et séquentiels aux différentes étapes de la transition démographique pour réaliser pleinement le dividende démographique.

3. Réaction de l'Afrique aux niveaux régional et national

Ces opportunités sont reconnues et figurent en bonne place sur l'agenda continental. Les 6ème Assemblées annuelles conjointes de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la CEA et de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine de 2013 ont reconnu l'importance capitale de l'évolution de la dynamique de la population de l'Afrique et son impact potentiel sur le développement social à grande échelle, ainsi que sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique accélérée, suite aux changements démographiques qui sont plus propices à stimuler la croissance économique. Cette reconnaissance a conduit à l'appel pour la mise au point, au niveau

continental, d'une initiative relative au dividende démographique qui contribuera à accélérer le développement économique sur le continent¹. Cette idée est également reprise dans la Position commune africaine concernant l'agenda pour le développement post-2015 relativement à la traduction de l'explosion de la jeunesse de l'Afrique en un dividende démographique et le document final de la CIPD régionale africaine au-delà de 2014 sur l'exploitation du dividende démographique (Déclaration d'Addis-Abéba sur la population et le développement).²³

Les dirigeants africains ont également invité les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à adopter des politiques qui traduiront l'explosion de la jeunesse en dividende démographique. Parmi ces politiques et stratégies, figurent: le renforcement des compétences entrepreneuriales et des capacités; l'accroissement de l'accès des jeunes aux services financiers; la promotion des emplois décents et bien rémunérés; l'accroissement de l'accès aux services de conseils aux entreprises et aux établissements de crédit; la promotion de la participation aux processus décisionnels; et le soutien de l'initiative de l'Union africaine de créer un cadre continental relatif au dividende démographique.

Depuis 2013, plusieurs pays ont lancé des initiatives afin de déterminer l'incidence de l'exploitation de ce potentiel aussi bien pour les investissements que pour l'orientation de la politique. Ce faisant, ils ont commencé à traduire ces engagements en actions concrètes à l'échelle continentale en réalisant et en lançant des modèles de dividende démographique, liés à leurs visions propres et orientés vers l'Agenda 2063. Des pays tels que l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie ont lancé des programmes qui permettront de créer et d'exploiter le dividende démographique et à travers celui-ci, contribuer à une croissance inclusive, au développement durable et à la transformation. La Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Mauritanie et le Tchad font partie d'un programme sous-régional conjoint UNFPA/ Banque mondiale afin d'accélérer la transition démographique (c'est à-dire la baisse de la fécondité et de la mortalité infantile) et donc d'atteindre les objectifs plus larges consistant à susciter le dividende démographique et à réduire les inégalités entre les sexes dans la région du Sahel. La Commission économique pour l'Afrique travaille avec les petits États insulaires en développement (PEID) sur le dividende démographique et le vieillissement dans les PEID.

4. Objectifs

L'objectif global de la rencontre de haut niveau est de fournir aux États membres une plate-forme leur permettant de débattre des choix concrets de politique d'investissement afin d'aider les pays à créer et à exploiter le dividende démographique ainsi que de contribuer à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063.

Au moment où les gouvernements africains s'engagent dans les processus internationaux qui visent à mobiliser le consensus sur un programme de développement porteur de transformations et où ils se lancent dans la réflexion quant à la façon de planifier, de financer et de mettre en œuvre l'Agenda 2063, les défis et le potentiel de sa population jeune y joueront un rôle prépondérant.

S'il convient de passer du simple engagement à l'acte, il est crucial de répondre avant tout à la question fondamentale suivante: «*Que faut-il faire pour exploiter le dividende démographique de l'Afrique et réaliser les objectifs de l'Agenda 2063?*».

¹ Travaux des 6ème Assemblées annuelles conjointes de la Conférence des Ministres africains de la CEA, CEA et CUA, 2013

² Position commune africaine sur l'agenda du développement post-2015, Union Africaine, 2014

³ Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement, UA, CEA et UNFPA, 2013

Cette plate-forme sera construite sur la base des discussions pratiques sur les thèmes ci-après:

- a) Exploitation du dividende démographique - politiques et choix d'investissement vitaux;
- b) Evolution de la population de l'Afrique dans le contexte de l'agenda du développement post -2015 et de l'Agenda 2063;
- c) Financement des transitions démographiques de l'Afrique pour récolter son dividende;
- d) Renforcement des capacités et des compétences entrepreneuriales et promotion des emplois décents; et
- e) Accélération de l'initiative aux fins de créer un cadre continental relatif au dividende démographique.

Le document final de la rencontre contiendra un résumé des principales conclusions et recommandations par le président, lequel devrait permettre de: (i) Etoffer la contribution des Etats membres africains à la 3ème Conférence internationale sur le financement pour le développement, qui se tiendra en Juillet 2015; et (ii) servir de base à la contribution de l'Afrique à la réunion de haut niveau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur «Le dividende démographique et l'emploi des jeunes en Juin 2015».

5. Programme de la Manifestation

Cette manifestation verra la participation d'éminentes personnalités, des ministres des ministères et secteurs compétents, notamment les finances, le développement économique et la planification, la santé, la main d'oeuvre et l'emploi, ainsi que la jeunesse; des chefs d'organismes des Nations Unies, des représentants d'organisations bilatérales, multilatérales et internationales, des experts en matière de politique, des représentants de la société civile et des acteurs du secteur privé. Ce sera l'occasion d'échanger des expériences, de présenter les perspectives des pays, de partager des idées et de contribuer au débat de cette question cruciale dans le cadre de l' Agenda 2063.